



Annexe 1. Interprétariat en santé – Appel à projets « PRAPS IS - Corse 2022 »

1. Constats

Aujourd'hui la plupart des acteurs de santé mobilisent des solutions de traduction non professionnelles : les établissements de santé, professionnels de santé libéraux, l'Assurance Maladie, la plupart des associations, ... sollicitent généralement un proche des patients (enfant, conjoint, ami, ... ou personne de sa communauté), ou un membre du personnel sur les principales langues (arabe, portugais, ...) pour traduire des informations relatives à la santé et / ou accompagner des démarches de santé. Dans le meilleur des cas, des traducteurs experts judiciaires auprès du tribunal administratif de Bastia interviennent, en étant rémunérés par l'utilisateur ou l'administration, dans certaines procédures, souvent juridiques ou liées à la régularisation des résidents étrangers sans titre de séjour ; Des médiatrices sociales de certaines associations (Avà Basta notamment) sont aussi sollicitées de manière importante dans le cadre de l'accès aux droits, à la santé, au séjour, à la retraite, ...

Si ces modalités apportent des éléments de solutions, elles sont loin de répondre à toutes les exigences que l'exercice de l'interprétariat professionnalisé en santé nécessite : confidentialité stricte et secret professionnel ; précision ; prise en compte de la culture et du contexte d'origine ; neutralité ; compétences techniques santé sociales ; connaissance du réseau d'acteurs du territoire ; ...

Les plus avancés sont sans doute Médecins du Monde, la Croix Rouge et plus récemment la Collectivité de Corse qui bénéficient, notamment sur des situations complexes ou pour des langues rares, d'un service, mutualisé au niveau national pour les 2 premiers, contractualisé avec un prestataire professionnel :

- [ISM Interprétariat](#) pour les 2 associations : Opérateur reconnu pour son professionnalisme et la diversité des langues mobilisables (plus de 180). Utilisé par beaucoup de partenaires sur le continent (Ministères des solidarités et de la santé, Ministère de l'intérieur, OFPRA, OFII, APHP, APHM, ...).
- [SAS OUISPEAK SOLUTIONS](#) récemment choisi par la DGASS de la Collectivité de Corse suite à un appel à candidature.

2. Éléments de cadrage :

Dans ce domaine un [référentiel a été élaboré par la Haute Autorité de Santé](#). Comme souvent, la HAS invite à monter en compétences et se professionnaliser.

L'ARS de Corse souhaite donc accompagner une dynamique régionale de professionnalisation de ces métiers d'interprétariat en santé pour se rapprocher et atteindre le niveau d'exigence de ce référentiel. Le présent appel à projets « PRAPS - Inégalités de santé » intègre cette priorité de l'Agence en étant en capacité de mobiliser des moyens dédiés et pérennes du Fonds d'Intervention Régional (FIR).

L'Agence invite les porteurs de projets (URPS, associations, GHT, ...) susceptibles de se inscrire dans cette démarche à se manifester par une lettre d'intention décrivant une méthode et un calendrier, ou un projet plus abouti. Celle-ci / celui-ci comportera idéalement différents volets structurant une offre de service, ...

- A destinations de l'ensemble des **professionnels santé-sociaux** de Corse:

A minima :



- Professionnels de santé libéraux,
- Etablissements de santé,
- Bénévoles et professionnels associatifs,

Eventuellement :

- Assurance Maladie,
 - Santé au travail,
 - Services des collectivités,
 - ...
- Articulant des prestations en **présentiel** sur les langues majoritaires en Corse (par exemple en Arabe, Berbère, Portugais, Roumain, Italien, ...) et éventuellement la langue des signes, et en **distanciel** (téléphone, visio) pour ces langues (souplesse d'accès) et les langues minoritaires.

Cette offre pourrait notamment articuler des compétences ...

- Locales :
 - **Promotion des services, sensibilisation des professionnels** utilisateurs ;
 - Accompagnement à la **validation des acquis de l'expérience** de médiatrices / chargées d'accueil / traductrices dans les langues majoritaires en Corse.
 - **Formation et spécialisations des prestataires** (santé mentale, santé-précarité, ...),
 - Accompagnement au **référéncement** sur des plateformes nationales ou internationales des interprètes en santé insulaires formés ;
 - Organisation **voyages d'étude** et **échanges d'expériences** dans des régions plus avancées ;
- Nationales : **Accès distant** (téléphone, visioconférence) dans l'attente de l'acquisition du niveau de compétence requis en région et / ou pour les langues minoritaires qui sera **contractualisé** par un partenaire régional le mettant à disposition des acteurs ci-dessus.
- **D'accompagnement aux usages** de ces mêmes acteurs de santé, **d'outils** utiles et peu connus :
 - [TraducMed](#)
 - [TraLELHo](#)

Voire, aux outils facilitant la communication non verbale :

- [Livrets de santé bilingues](#)
- [MédiPicto](#)
- [Santé BD](#)
- ...

Budget total indicatif :

Offre de service à dimensionner dans le cadre d'une enveloppe de **60 à 65 000€ maximum** en année pleine pour un service proposé sur l'ensemble de l'île.

Des cofinancements peuvent naturellement venir en complément.